

## **Introduction aux 7° Tâches du présent:**

### **« L'activité des femmes et les Tâches du présent. »**

Pour commencer, je tiens à remercier Christiane Mirtillo, Eve Koulayan, Christine Noël, Dominique Efros, Françoise Brulet, Rosy Van Oost, Ana Luiza Teles, Laurence Bellies, qui nous ont poussé à questionner l'activité des femmes et à faire de cette interrogation une tâche du présent pour notre département. Cette interrogation ouvre en effet de nouveaux horizons à investir, comme nous allons le voir ensemble durant ce jour et demi. Cette introduction abordera deux points: la connaissance des situations de travail et la parenté entre les travaux féministes et l'approche ergologique.

Auparavant, je voudrais parer à des critiques qui pourraient être lancées contre le fait que cela soit un homme qui introduise ces Tâches du présent. Pour ceci je m'appuie sur la définition de genre sexué que donne Béatrice Borghino (2003, Chargée d'études à la DRDFE-PACA<sup>1</sup>) présente dans cette salle: « le "genre" renvoie à la construction sociale, historique, sociologique et culturelle de ce que serait (ou devrait être) une femme ou un homme, le masculin et le féminin ». Citant Jean W. Scott<sup>2</sup>, elle poursuit : « Le genre est l'organisation sociale de la différence sexuelle. Il ne reflète pas la réalité biologique première, mais il construit le sens de cette réalité ». C'est vrai pour l'homme comme pour la femme. Françoise Thébaud ne dit pas autre chose : « "la femme" n'existe pas, pas plus que "l'homme" » (2005). Ceci m'amène au 1° thème de questionnement, celui de la connaissance du travail.

### **1 - La connaissance du travail peut-elle ignorer la spécificité du travail des femmes et des hommes?**

*A contrario* les catégories que nous remettons sans cesse en travail, les analyses que nous menons sont-elles à ce point universelles qu'elles effacent les singularités sexuées ? Trois exemples. Dans une recherche sur Précarité et mobilisation collective, des jeunes gens et des jeunes filles CDD à La Poste, nous adressaient une forte plainte sur les conséquences qu'avaient pour eux la règle du tiers temps. Cette règle interdit à l'employeur de renouveler un contrat de CDD qui a prit fin, avant l'expiration d'une période égale au tiers de la durée du premier contrat. Cette plainte était si forte et si unanime que nous aurions pu en rester là et l'enregistrer comme une source d'un ressenti d'injustice partagé de manière indifférenciée par les hommes et par les femmes. Notre insistance à comprendre ce que cette situation engendrait comme mobilisation,

---

<sup>1</sup> Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité

<sup>2</sup> Jean W. Scott, in la *Citoyenne paradoxale*, Albin Michel, 1998.

malgré tout, chez ces précaires, a mis à jour, contre toute attente de notre part, des positionnements très différenciés hommes-femmes. Les hommes cherchent par tous les moyens à contourner ce tiers-temps imposé, soit en s'adressant à des directions de départements différents ce qui leur permet de cacher l'interdiction qui leur est faite de travailler dans l'un d'entre eux, soit en acceptant un emploi en intérim qui n'est pas soumis au tiers temps mais qui a comme conséquence de les éloigner d'une CDIisation au sein de La Poste. Les femmes, par contre, attendent avec impatience la fin du tiers temps. Sont-elles pour autant passives? Loin de là puisqu'elles n'ont cessé de téléphoner, de se rendre dans les établissements postaux pour être à nouveau embauchées dès la période du tiers-temps terminée. Cette différence de stratégie s'explique par les contraintes d'horaire et de lieu qu'impose la charge des enfants, portée par ces jeunes mères. Ce que nous voulons retenir de cet exemple, c'est que s'interroger sur la précarité et les ressources qu'elle nécessite de la part des précaires, comme des attentes que ces derniers et dernières adressent aux différents collectifs postaux (directions, syndicaux, collectifs de travail...) ne peut faire l'économie d'une analyse par les genres.

Deuxième exemple. La notion de stratégie défensive, utilement développée par C. Dejours pour comprendre le comportement de certains corps de métier dans des situations à risque, peut-elle être utilisée dès lors que ces emplois sont féminisés? En effet, ces stratégies défensives font appel à la négation du danger par l'affirmation de la virilité ou de la force. Pouvons-nous affirmer que ceci est partagé par les femmes? Je n'ai pas la réponse, mais au risque de se tromper dans l'analyse la question mérite, à tout le moins, d'être posée.

Le troisième exemple montre qu'une connaissance du travail attentive à la différence des sexes doit se méfier des fausses représentations de ce qui serait spécifiquement féminin. Après l'agilité et la méthodicit  qui permettaient aux femmes d'avoir des emplois d'O.S. dans les industries électroniques, aujourd'hui l'insistance n'est-elle pas mise sur le sens du relationnel et de l'attention aux autres qui les dirigent tout naturellement vers les emplois de service, d'aide   la personne? Pour Cécile Bessière? dans son article: *Les hommes sont-ils plus heureux au travail que les femmes?*, si des sp cificit s de satisfactions (technique, de pouvoir, v nales pour les hommes, - de contenu imm diat du travail, de relation pour les femmes) partagent hommes et femmes, elle ajoute: "cette ligne de partage est cependant loin de r sumer l'ensemble des attitudes distinctives entre les deux sexes". Elle montre qu'en fait ces distinctions ne sont que de faible ampleur, par rapport aux  carts d'appr ciation observ s entre le sommet et la base de la pyramide sociale. Les satisfactions ou insatisfactions rapprochent plus les hommes et les femmes situ s sur un m me niveau d'emploi (en tenant compte par ailleurs que les situations dans un m me emploi ne sont pas identiques, comme nous allons le voir), qu'elles ne les s parent. Elle va jusqu'  intituler un de ses paragraphes «   salaire in gal, satisfaction  gale ». Affirmer ceci, demande    tre compl t  une analyse   la fois concr te et "genr e" du travail parce qu'au del  de l'aspect financier, dans le salaire se joue de reconnaissance, de justice...

Ainsi pour répondre à notre interrogation du début, ces exemples, que l'on pourrait multiplier, montrent que toute connaissance du travail, y compris quand il s'agit de situation de travail masculin, devrait interroger les genres sexués des situations de travail. Je voudrais illustrer cette nécessité en questionnant la notion "d'égalité professionnelle". Égalité revendiquée par des mouvements féministes, prescrite par les lois de mai 2001 et de mars 2006 et même labelisée par L'AFAQ AFNOR. Si j'ai retenu cette notion avec ses accessits la mixité et la parité (combien d'actualité dans le débat politique) c'est parce qu'elle me paraît pour part explicative de la difficulté avancée par certaines et certains de mobiliser les femmes particulièrement les jeunes femmes, sur la condition féminine. Il me semble que ce que ce qui est posé, est moins la question d'égalité, de mixité, de parité (quoique si on considère le temps lié aux tâches ménagères l'inégalité reste ici criante, Renato Di Ruzza en parlera) que les conditions d'exercice de cette égalité ou de mixité. Cette revendication d'égalité a sa source dans l'universalité de la raison portée par le siècle des lumières, affirmée par la Révolution de 1789. Selon le point de vue de ces universalistes, la raison n'a pas de sexe et le corps est transcendé par la liberté. Entre l'homme et la femme, "il y a du un" (*L'un est l'autre*, titre Badinter, nous retrouvons ici aussi l'approche de G. Fraisse ou de S. de Beauvoir). Il s'agit donc d'acquiescer l'égalité. Loin de nous de ne pas reconnaître les inégalités profondes entre les hommes et les femmes dans notre société et particulièrement dans le monde du travail. Emmanuelle Puigserver, ergonome - ergologue nous en dressera le tableau, avec sa sensibilité féminine. Mais la revendication d'égalité suffit-elle? Si nous suivons le travail de Sabine Fortino sur *La mixité au travail*, nous répondrons par la négative. Cette dernière constate, en effet, que pour des emplois similaires hommes/femmes, le travail demeure malgré tout différent: ainsi dans le nettoyage, les techniciens de surface hommes seront pilotes de balayeuse et les techniciens de surface femmes nettoieront les sanitaires. Autre constat, pour des emplois similaires, les attentes sont différentes: dans une salle d'opération chirurgicale on acceptera que le chirurgien évacue son stress en "piquant sa crise" comme il est dit dans le jargon du métier, ceci est refusé à la chirurgienne qui est considérée aussitôt comme une « garce. Face à une colère féminine, les infirmières se mettent à agir avec lenteur et à faire la tête [...] ». Enfin, constate-t-elle, dès lors que cette notion d'égalité est prise de manière formelle on sait que "trop d'égalité tue l'égalité". C'est le cas, des concours dans la fonction publique d'Etat pour lesquels le nombre de femmes est nettement inférieur à celui des hommes parce que la réussite à ces concours nécessite une mutation ou des nouvelles contraintes professionnelles. Nous pourrions aussi citer l'inégalité introduite par la loi Fillon sur les retraites, qui au nom de l'égalité entre les femmes et les hommes pénalisent doublement les premières en modifiant les bonifications accordées pour les enfants et par la décote infligée à celles et ceux qui n'auront pas effectué leur 40 puis 42 annuités. Or avec les temps partiels et les congés parentaux ce sont évidemment les femmes qui ont le plus de mal à obtenir leurs annuités (Orban 2003).

Ici encore, comme évoqué précédemment, nous devons aller voir de près les situations de travail pour éviter des analyses ou des représentations hâtives. L'ergonome Karren Messing (1999) étudiant le travail des femmes affectées sur des postes dits « masculins », (de brancardier) rapporte : « lors de sessions de formation syndicales en santé et en sécurité du travail, plusieurs préposés ont dit que les préposées ne faisaient pas leur part, exposant les hommes à un surcroît de tâches. Certaines femmes disaient avoir de la difficulté à effectuer les nouvelles composantes lourdes de leur tâche. La fusion [entre des préposés affectés aux « travaux lourds » et des femmes affectées initialement à des « travaux légers » de soins] serait donc un danger pour la santé des deux sexes ». L'ergonome montrera que contrairement à ce qu'elle avait entendu, les femmes en faisaient légèrement plus que les hommes et contrairement aussi à la perception générale, les infirmières faisaient plus souvent appel aux préposées qu'aux préposés. La différence tenait à ce que les hommes étaient « effectivement assignés à des tâches à exigences physiques extrêmes, mais que ces extrêmes sont trop rares pour apparaître dans nos statistiques ». Ces extrêmes sont des cas de violence ou de poids très élevés.

Ainsi, comme aux autres notions ou catégories d'analyse, il convient de donner à cette notion d'égalité, la chair d'une analyse concrète qui oblige à passer au crible les sous-entendus cognitifs, culturels, sociaux dont nous sommes porteurs. Les apports de Nathalie Lapeyre qui a étudié pour sa thèse en sociologie la féminisation des professions libérales de médecin, d'avocat et d'architecte; ceux de Julie Martelotto-Arnal qui suit la féminisation chez Eurocopter, entreprise où la culture du compagnonnage (masculin) est forte, ainsi que ceux de Lucienne Gay responsable du « Collectif mixité » de la CGT, éclaireront à coup sûr les questions que nous venons de soulever. Les informations qu'elles nous prodigueront, éclaireront des questions épistémologiques et méthodologiques du comment aborder la dimension des rapports sexués dans, du travail.

Avancer la nécessité d'interroger les catégories de pensées, qui ont pignon sur rue parce que considérées comme naturelles, n'est pas nouveau, ni pour le département d'ergologie ni pour ce que nous appelons pour faire vite "les travaux féministes". En effet face au "un" des universalistes, deux positions se sont affirmées. Une position qualifiée de "différencialiste" qui affirme qu'« il y a du deux ». Ce courant invoque les expériences différentes de la maternité et paternité (Irigoray, Krivesta). L'accès à l'égalité ne conduit pas à un accès à l'identité. L'identité est à promouvoir. Le second se réclame du « ni un ni deux ». Influencé par Deleuze, Lyotard et Derrida, le féminin est un devenir féminin de la pensée et de la pratique. Ce féminin peut être assuré indifféremment par les hommes et les femmes. Il se propose comme alternative à la dualité du sexe en même temps qu'il ne se réclame pas de l'égal (cf. F. Collin, 2000). Dans ce contexte, la notion de « genre » dont nous avons donné une définition avec B. Borghino (venue de l'anglo-saxon *gender*) remplaçant celle de sexe, ouvre des champs qui ne peuvent nous laisser indifférents. Elle a suscité une foison de recherches féministes et des controverses théoriques qui, décrites à la hache, opposaient

l'approche anglo-saxonne plus orientée sur la notion de groupe femmes / hommes avec des présupposés différentialistes à l'approche française se revendiquant de « rapport sociaux de sexes » liés aux autres rapports sociaux, notamment de classes, d'une société. (F. Collin<sup>2</sup>, 2000). Ainsi prolongeant la phrase « "la femme" n'existe pas, pas plus que "l'homme" » Françoise Thébaud écrit il existe «un nuancier infini de la rencontre entre hommes et femmes qui n'est pas faite que de domination » contraignant ainsi de « penser la pluralité des situations » (2005).

## 2 - Une rencontre à venir avec l'ergologie.

Si la pertinence d'une prise en compte du genre sexué est de mise, pour qui veut analyser le travail, pourquoi cette approche est si peu « problématisée conceptuellement et méthodologiquement » comme l'écrit C. Teiger dans *Les femmes aussi ont un cerveau! Le travail des femmes en ergonomie: réflexions sur quelques paradoxe* (2006). Sa réflexion porte sur l'ergonomie mais comme elle le suggère l'ergonomie n'est sans doute pas la seule. L'approche ergologique est aussi concernée. Dominique Efros, nous dira ce qu'il en est de la place faite aux femmes dans notre département et Ana Luiza Telles aidée par Laurence Bellies ont examiné celle faite dans les recherches que le département a menées. Leurs contributions apporteront des éléments utiles à un regard sur nous mêmes et nous aideront à comprendre pourquoi la rencontre avec l'activité des femmes est plus à venir que déjà engagée. Ceci est d'autant plus curieux que nous ne pouvons qu'être frappé de notre proximité avec, ce que nous avons compris de, l'approche par le genre mais plus largement avec les questions posées par les "travaux féministes". Nous avons retenu trois voisinages.

α) **Les relations tumultueuses** des notions « d'activité » et de « différence des sexes » **avec la philosophie.**

« "L'activité" n'est pas un concept qui a cheminé en première ligne dans l'histoire du patrimoine philosophique. La plupart du temps ignoré ou recouvert par des concepts plus fondamentaux ou plus nobles dès la philosophie ancienne, comme action, *praxis*, production, *techné*...,il émerge plutôt dans le langage philosophique à l'occasion de reformulations, commentaires, sans exhiber nettement ce qui le noue au réseau conceptuel qui pourtant paraît ne pouvoir se passer de lui. » (Y. Schwartz 2000 a).

« "La différence des sexes" n'est pas un philosophème, aucun objet philosophique n'atteste de sa présence, de plein droit, dans les textes des philosophes » écrit Geneviève Fraisse (2001) qui ajoute : « Il apparaît simplement que la notion de féminin ou de masculin, la réalité des êtres sexués ou de la relation sexuelle n'ont aucun statut dans l'interrogation philosophique ».

Soulignons ce voisinage. D. Kergoat (2000), écrit le travail est la « base matérielle » sur laquelle se fondent "les rapports sociaux de sexe" et Y. Schwartz dans son introduction aux Rencontres sur *Travail et politique*, dit: ""une situation de travail", ensemble dont nul ne peut définir les limites, concentre des dimensions essentielles de la vie sociale" (1997). Autre proximité, quand G. Fraisse craint que la notion de genre réintroduise une opposition entre nature et culture, Yves Schwartz parle du « corps-soi » comme un continuum biologique, psychologique, social...

Nous devrions aussi mentionner l'importance accordée à la langue par les deux approches. C'est au XVII<sup>e</sup> siècle, que Vaugelas déclare la prédominance de l'usage du masculin sur le féminin car déclare-t-il "la forme masculine a prépondérance sur le féminin, parce que plus noble". Là où le féminin doit être affirmé cela se fera principalement par l'ajout d'un « e » ,... **muet** bien entendu. Les nombreuses polémiques nées lors du travail sur la féminisation des professions ou des métiers ont rappelé l'importance sociale de cette discrimination. La question du langage aurait mérité d'être présente dans notre réflexion au cours de ces journées.

Ce voisinage se retrouve aussi dans les débats controversés qui ont animé les travaux de l'une et de l'autre de ces approches : nature (sexuée) et culture, rapport sociaux (de sexe), division (sexuée) du travail...

Pour en finir avec les relations tumultueuses de la « différence des sexes » et de l'activité avec la philosophie, dès lors qu'on leur donne toute l'épaisseur inscrite dans la vie des femmes et des hommes, plus exactement des femmes et des hommes en vie, on comprend qu'elles soient des notions sans limite, échappant pour part à une définition philosophique précise.

- β) Ceci nous conduit à une deuxième parenté. L'ergologie et de nombreux travaux féministes sont dans **une posture de déconstruction de la toute puissance des catégorisations des universaux.**

Nous l'avons évoqué dans le premier point. Pour l'ergologie, nous le savons, l'expérience ici et maintenant, toujours singulière interroge les catégorisations rationnelles a-temporelles et a-spatiales. Les travaux féministes en font de même, quand ils récusent une a-sexualisation des droits qui, sous l'affirmation de l'universalité<sup>3</sup> (par exemple l'égalité dont nous parlions plus haut), renforce ce que Stuart Mill appelait « l'assujettissement des femmes ».

Avec cette posture de déconstruction de catégorisations trop vite universalisantes, c'est sans surprise que l'on trouve chez l'une et chez l'autre la notion d'**in-discipline**. Le numéro de la revue *Nouvelle question féministes* d'avril 2003 s'intitule « In/discipline. La volonté de faire science? ». L'article est présenté comme une « exhortation à résister, à déplacer les questions de recherche et à court-circuiter les objets totalisants. Cet appel à la désobéissance civile au sein même de nos

---

<sup>3</sup> "En tout ce qui n'est pas le sexe la femme est homme" mais par le corps "le mâle n'est mâle qu'en certains instants, le femelle est femelle toute sa vie" (J-J Rousseau dans l'Emile, cité Irène Théry, "La valeur d'égalité des sexes suppose-t-elle un droit de la famille asexuée" Actes Genre et droit – Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité et CIDF – Marseille 2004)

recherches est une invitation à pratiquer l'indiscipline, à formuler des questions théoriques impertinentes ». Indiscipline revendiquée également par la démarche ergologique qui n'ayant pas à connaître un objet mais des sujets-acteurs ne peut élaborer, nous dit Renato Di Ruzza (2003) une « connaissance » au sens de disciplines épistémiques mais des « savoirs » fruit d'un dialogue de « jeux de langage » entre celui des « sciences sociales et humaines » et celui des différentes valeurs portées par les activités et la société et celui de ceux qui vivent les activités et gestes .

χ) Enfin l'une et l'autre ont comme but la **transformation**.

Positionnement éthique mais aussi épistémologique tant transformation et compréhension sont dans un rapport dialectique. Les singularités sont insérées dans un milieu normatif. Avec G. Canguilhem (1991), nous savons qu'une norme porte en elle-même un rapport de polarité et d'inversion, « conformément à l'opposition d'un positif et d'un négatif ». Ce qui est vrai pour les normes prescriptives, l'est aussi pour l'assignation d'une place. Nous partageons, *sous condition*, l'idée de D. Kergoat selon laquelle la mise en question des catégories et représentations normatives (et elle parle ici de celle du travail notamment de la division sexuée du travail) permet de pouvoir penser l'utopie dans le même temps que l'on analyse le fonctionnement du social (2000). Les mouvements féministes ont d'une manière exemplaire dans les dernières décennies porté leurs revendications en un « agir transformateur ». Pensons aux luttes importantes sur la libre disposition de leur corps, les revendications d'égalité et de parité dans les entreprises, pour la modification des droits parentaux... Le chemin parcouru est grand, même s'il reste beaucoup à faire notamment pour l'accès aux lieux de décision. L'approche par l'activité, porteuse de valeurs comme nous le savons, peut rendre lisible ce travail invisible qu'est la préoccupation quasi incessante portée par les femmes à l'organisation et à la gestion du ménage, y compris lorsqu'elles sont a travail. Préoccupation qui dépasse largement le partage des tâches.

## **En conclusion.**

Ceci nous amène **pour conclure cette introduction**, à revenir à l'interrogation du pourquoi la spécificité des activités des femmes est si peu présente dans les différentes approches du travail?

\* D'une manière générale, nous savons que le point de vue de l'activité est plus souvent ignoré que reconnu. D'autre part, pour répondre à cette question il est utile de connaître quelle place les femmes ont accordé elles-mêmes au travail. C'est ce que nous proposera Renato Di Ruzza. Ce parcours sera exemplifié grâce à Muriel Prévot Carpentier et Nathalie Clar par ce qu'en

ont dit plus précisément Flora Tristan et Simone Weil.

\* Catherine Teiger, dans l'article cité plus haut et dont elle nous parlera certainement, écrit: « A propos du travail des femmes, il (Wisner) présente la situation défavorisée des femmes comme le résultat de « l'état social actuel ».[...] Mais en même temps il traite ces données (sociales) comme des faits objectifs auxquels on ne peut rien (en tout cas comme ergonomes, car le « discours social » trouve cela « normal ») ». Et poursuivant, elle analyse : « Alain Wisner en reste aux arguments de capacité de travail et non d'activité de travail, ce qui empêche de voir précisément les différences de traitement des femmes au plan du travail lui-même ». Cette activité, sans limite jamais finie d'être explorée l'ont été par peu de personnes. Elle cite les travaux du sociologue-historien Alain Cottureau qui traite de l'usure au travail au XIX<sup>e</sup> siècle et qui s'intéresse aux « destins masculins et aux destins féminins ». Plus généralement, hormis les travaux de quelques ergonomes notamment canadiennes, nous n'avons trouvé cette attention à l'activité des femmes que lorsque sont abordées les questions de la santé et des conditions de travail. Nous pensons ici aux travaux d'Annie Thébaud-Mony et de Serge Volkoff (2000) qui plaident pour la nécessité de regarder au plus près l'activité pour ne pas tomber dans la loi des grands nombres qui cache disent-ils la réalité et parmi celle-ci une égalité professionnelle qui n'est pas en soi porteuse d'une amélioration de la santé des femmes au travail.

\* Activité sans limite parce que comme l'avance de nombreux travaux du département (Schwartz 2000 b, Orban 2004, etc...) il n'y a pas de frontière entre le travail et le hors-travail. Je m'attarderai ici sur la revendication des années 1960 « le privé est politique » qui posait la place du travail domestique. Renato Di Ruzza nous en montrera les problématiques auxquelles des analystes du travail ne peuvent échapper. Les chiffres restent là. Les 2/3 du travail domestique sont réalisés par les femmes. Elles y passent en moyenne 5h par jour, contre 2h30 pour les hommes. Si ce temps moyen doit être tempéré selon les situations d'emploi des conjoints (plein temps, temps partiel, chômage) et le nombre d'enfants à charge où l'on voit les contributions respectives des hommes et des femmes se rapprocher, les hommes ont augmenté en moyenne le temps quotidien passé aux tâches ménagères de 11mn en 13 ans pendant que la diminution de celui des femmes était de 20 mn... seulement. Danièle Kergoat voit dans l'abandon de l'analyse du travail domestique, le déclin de la force subversive du concept de division sexuée du travail. Cet abandon vient pour part du rabattement de l'analyse sur la seule logique économique.

\* Enfin dernière explication, avancée par Ana Luiza Telles, lors des discussions préparatoires à ces journées mais aussi par des interventions de quelques étudiantes, la dimension des rapports sociaux de domination. Explication affirmée aussi par Danièle Kergoat. A près avoir fondé les rapports sociaux de sexe sur la division sociale du travail entre les sexes dont les principes organisateurs sont la séparation des tâches et celui la hiérarchie; elle insiste sur l'importance d'articuler « la description du réel avec une réflexion sur les processus par lesquels la société utilise cette différenciation (sexuelle) pour hiérarchiser les activités » (2000). Plus haut nous



exprimions notre accord, *sous condition*, à la proposition de D. Kergoat sur le pouvoir de penser l'utopie lors de la mise en question des catégories et des représentations. La condition est que nous cherchions ces mises en question dans l'activité, là où s'effectuent les re-normalisations incessantes. **Activité comprise comme ce qui est insérée et partie prenante d'une situation de travail où les rapports sociaux de production et de genre ont toutes leurs place.** Ainsi comprise la division sexuée, construit social, est mouvante et évolutive et les termes en sont instables.

Le débat est ouvert. L'ensemble des contributions mentionnées, les interventions que vous ne manquerez pas de faire dans les temps de débats devraient nous permettre, c'est en tout cas notre souhait de progresser grandement dans la connaissance de l'activité des femmes et par ricochet des hommes, mais aussi d'appréhender les raisons pour lesquelles la dimension sexuée n'a pas eu la place qui lui revient. Ces apports permettront à Mariane Lacomblez et Yves Schwartz dans leur grande sagacité de transformer cette analyse sexuée en tâche du présent. Ils nous en diront, nous en sommes certain les conditions et les modalités.

Au nom du Comité d'organisation merci à toutes et à tous pour votre participation active, merci aux contributrices et contributeurs et si vous me le permettez un merci particulier à Marianne Lacomblez et Catherine Teiger, amies de longues dates du département qui nous font l'honneur et le plaisir l'une de venir de l'étranger, l'autre de quitter sa quiétude de retraitée pour nous faire partager leur expérience qui fait autorité.

Deux informations, vous trouverez dans les mallettes le dernier programme de ces Tâches du Présent légèrement modifié pour en assurer une plus grande cohérence. D'autre part les diverses contributions seront mises sur le site du département [www.ergolog.com](http://www.ergolog.com)

## Bibliographie.

- Bessière Cécile, « Les hommes sont-ils plus heureux au travail que les femmes? » *Ecoflash*, n° 182, nov. 2003, Ed. CNDP, Paris
- Borghino Béatrice, « *Le genre, un concept au service de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le genre comme révélateur et outil* » Intervention au colloque du GRAIFF, Marseille, 21 nov. 2003.
- Canguilhem Georges, *Le normal et pathologique*, PUF, Paris, 1991 (1° éd. 1966).
- Collin Françoise, « Théorie de la différence des sexes », in *Dictionnaire critique du féminisme*, coord. H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, D. Senotier, PUF, 2000, p 26-35.
- Di Ruzza Renato, Halevi Joseph, *De l'économie politique à l'ergologie. Lettre aux amis*, l'Harmattan, Paris, 2003.
- Fortino Sabine, *La mixité au travail*, La Dispute, 2000. 235 p.
- Fraisse Geneviève, - *La controverse des sexes*, PUF, 2001, 328 p.  
- « Ontologie et politique, une double question politique » in *Femmes, genre et société – l'état des savoirs*, dir. Maruani M., La Découverte, 2005, p 27-31.
- Kerkoat Daniele, « Division sexuelle du travail et rapport sociaux de sexe », in *Dictionnaire critique du féminisme*, coord. H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, D. Senotier, PUF, 2000, p 35-44.
- Messing Karen, « La pertinence de tenir compte du sexe des 'opérateurs' dans les études ergonomiques: bilan et recherches » in *Pistes* vol. 1 n° 1, nov. 1999.
- Orban Edouard, - « *Le réforme des retraites, une accentuation de la crise du travail* », [www.ergologie.com](http://www.ergologie.com), 2003  
- *Service public! Individu, marché et intérêt public*. chap. 1, Syllepse, 2004.
- 
- Schwartz Yves, - Introduction des Rencontres *Travail et politique – Quelles rencontres pour quels savoirs?*, in Actes des Rencontres APST-APRIT juin 1997, p. 21-27.  
-« Philosophie et ergologie », in *Bulletin de la Société française de philosophie*, 94° année n°2, , Vrin, Paris, avril-juin 2000 a.

- *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Conclusion, Octarès, 2000 b.

Teiger Catherine, «'Les femmes aussi ont un cerveau!' Le travail des femmes en ergonomie: réflexion sur quelques paradoxes », in *Travailler*, n° 15; 2006, p 71-130.

Thébaud Françoise, « Sexe et genre » in *Femmes, genre et société – l'état des savoirs*, dir. Maruani M., La Découverte, 2005, p 59-65.

Thébaud-Mony Annie, Volkoff Serge « La santé et les conditions de travail des femmes » in *Dictionnaire critique du féminisme*, coord. H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, D. Senotier, PUF, 2000.